

# Guide des règlements officiels

## Festival de Courts Métrages de Boucherville

Mise à jour novembre 2018.

Ce guide vise à aider les réalisateurs à soumettre leurs films au Festival. Veuillez en prendre connaissance puisque vous aurez à en accepter les conditions lors de votre inscription et que celui-ci répondra probablement à toutes vos questions.

### Date du festival

La 9e édition du Festival de Courts Métrages de Boucherville se tiendra le samedi 13 avril et le dimanche 14 avril 2019, au Café Centre d'Arts et au Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois respectivement. Tandis que le samedi sera consacré aux conférences, ateliers et activités destinés à mettre en valeur les réalisateurs, le dimanche sera dédié à la projection de tous les courts métrages acceptés dans la compétition. Pour des détails sur les horaires et les lieux du Festival, veuillez consulter sur notre site web l'onglet *Horaire*.

### Règlements et conditions

#### COMPÉTITIONS INTERNATIONALE ET PROVINCIALE

- Le **volet provincial (Québec)** est ouvert à tout réalisateur **résident au Québec** qui respecte les règlements et conditions.
- Le **volet international (hors Québec)** est ouvert à tout réalisateur **résident hors du Québec** qui respecte les règlements et conditions.
- Les films soumis doivent être d'une durée de **5 minutes** ou moins, incluant les génériques (tout film dépassant cette durée sera automatiquement refusé).
- La date limite pour la soumission de vos films est le **1<sup>er</sup> mars 2019** à 23h59.
- Les films soumis doivent être de **langue française**.
- Les films soumis doivent être **indépendants et autofinancés**.
- Tous les genres sont acceptés, sauf les films d'animation.
- Les films doivent être soumis par leur réalisateur.
- Un maximum de 2 films par réalisateur peut être soumis dans ce volet, mais un seul film pourra être retenu afin d'être présenté lors du Festival et d'être admissible aux prix.
- Les réalisateurs qui soumettent des films ne peuvent pas être membres du jury, ou avoir de lien familial avec l'un de ceux-ci.
- Aucun film présenté lors d'une édition précédente du Festival ou réalisé avant le 1er janvier 2016 n'est admissible.
- Nous devons avoir reçu votre fiche d'inscription complétée ainsi que votre film dans les formats acceptés, et vous devez avoir accepté les conditions de participation.
- En soumettant votre film au Festival, vous acceptez que celui-ci soit utilisé pour faire la promotion du Festival.

## VOLET LOCAL

- Le volet local est ouvert uniquement aux **membres de Création Ciné Vidéo de Boucherville** et aux **citoyens de la ville de Boucherville** qui respectent les règlements et conditions.
- Les films soumis par des citoyens de Boucherville et des membres de CCVB au **volet Québec** mais n'ayant pas été retenus seront automatiquement soumis au **volet local** pour considération.
- Les films soumis doivent être d'une durée de **5 minutes** ou moins, incluant les génériques (tout film dépassant cette durée sera automatiquement refusé).
- La date limite pour la soumission de vos films est le **1<sup>er</sup> mars 2019** à 23h59.
- Les films soumis doivent être de **langue française**.
- Les films soumis doivent être **indépendants et autofinancés**.
- Tous les genres sont acceptés, sauf les films d'animation.
- Les films doivent être soumis par leur réalisateur.
- Un maximum de 2 films par réalisateur peut être soumis dans ce volet, mais un seul film pourra être retenu afin d'être présenté lors du Festival et d'être admissible aux prix.
- Les réalisateurs qui soumettent des films ne peuvent pas être membres du jury, ou avoir de lien familial avec l'un de ceux-ci.
- Aucun film présenté lors d'une édition précédente du Festival ou réalisé avant le 1er janvier 2016 n'est admissible.
- Nous devons avoir reçu votre fiche d'inscription complétée ainsi que votre film dans les formats acceptés, et vous devez avoir accepté les conditions de participation.
- En soumettant votre film au Festival, vous acceptez que celui-ci soit utilisé pour faire la promotion du Festival.

## Prix

Pour chaque volet, un réalisateur se verra décerner un **prix du jury** qui lui sera remis lors du Festival.

Pour la compétition internationale, les volets Québec et hors Québec sont dotés de prix d'une valeur de **500 \$** et **400 \$** respectivement.

Le volet local, qui souhaite encourager les réalisateurs de la région, est doté d'un prix d'une valeur de **300 \$**.

Deux prix **coup de cœur** d'une valeur de **250 \$** seront également décernés par vote du public pour les volets Québec et local, afin d'encourager la réalisation québécoise.

Une valeur totale de 1700 \$ sera donc remise en prix.

*N.B. Un réalisateur peut ainsi remporter à la fois un prix du jury et un prix coup de cœur.*

## Formats de fichier acceptés

- Fichier conteneur multiplexé (qui inclut la vidéo et l'audio) : **.mp4**
- Poids du fichier : **2 Go. maximum**
- Compresseur vidéo/Codec : **.H264**
- Débit/Vidéo data rate : 1.5 Mbps minimum
- Format : NTSC, progressif (non entrelacé)
- Ratio : **16:9 (préféré)**, 4:3 ou autre
- Résolution : **1920x1080 (préféré)**, 3840x2160, 1280x720, 1280x1024, 1600x900
- Frame rate : 23.97, 24, 25, 29.97 ou 30 ips
- Format audio : AAC Stéréo
- Compression audio : aucune ou **MP3**
- Fréquence d'échantillonnage/Bit rate : 44kHz à 48kHz
- Débit/Audio data rate : 128Kbps à 256kbps

## Jury et critères d'évaluation

Dans un souci d'indépendance, les membres du jury ne peuvent être membres de CCVB, ne peuvent avoir un lien familial avec l'un des participants et n'ont pas le droit de soumettre de film.

Les films seront jugés selon les critères suivants :

- qualité du scénario (si fiction)
- traitement du sujet
- originalité
- qualité
- rendu de l'image et du son

*Le comité de présélection et le jury se réservent le droit de refuser tout film à cause de son caractère raciste, haineux, diffamatoire, discriminatoire, sexiste, xénophobe, pornographique, faisant de la propagande religieuse ou toute autre raison le rendant inapproprié.*

## Il est important de :

Remplir tous les champs\* du formulaire de soumission en ligne et accepter les conditions de participation.

- *Si tous les champs sont bien remplis et les conditions acceptées, nous vous retournerons, par courriel, un accusé de réception de votre formulaire de soumission, normalement à l'intérieur d'une journée.*

- *Si les champs ne sont pas tous remplis ou que vous n'avez pas accepté les conditions, nous vous enverrons un courriel vous expliquant pourquoi votre formulaire a été refusé (dans la mesure où nous avons une adresse de courriel valide).*
- *Si la date de fermeture des soumissions n'est pas dépassée, vous pourrez alors soumettre à nouveau votre formulaire.*
- Renommer les noms de fichiers de vos films de la façon suivante : « **2018 – Nom du réalisateur – Titre du film.mp4** ».
- Transférer vos films en utilisant le lien disponible à l'**onglet *Formulaire d'inscription***.
- Nous vous retournerons, par courriel, un accusé de réception pour chacun de vos films, normalement à l'intérieur d'une journée.
- Le comité de présélection visionnera chacun de vos films et validera leur conformité aux règlements et conditions du Festival. Quelques jours sont généralement nécessaires pour cette étape.
- Si votre film respecte tous les règlements du Festival, nous vous ferons parvenir, par courriel, une confirmation de l'acceptation de votre film dans la présélection.
- Tous les films reçus et acceptés par le comité de présélection seront soumis à un comité de sélection pour la sélection des films retenus qui seront transmis au jury.
- Un courriel sera envoyé à tous les réalisateurs dont les films seront retenus pour la projection et le concours lors du festival. Un courriel sera aussi envoyé aux réalisateurs dont les films ne sont pas retenus afin de les remercier de leur participation.
- Les gagnants des prix du jury seront dévoilés en même temps que ceux des votes coups de cœur du public, à la fin de la projection du Festival.
- Si le gagnant d'un prix n'est pas présent lors de la projection, son certificat et son chèque lui seront envoyés par la poste dans les jours suivants.

La tenue du Festival de Courts Métrages de Boucherville est organisée par l'organisme Création Ciné Vidéo de Boucherville (CCVB).

**Si vous avez des questions ou des difficultés à soumettre vos films, n'hésitez pas à communiquer avec nous en utilisant le formulaire disponible sur l'onglet *Nous joindre*.**